

SICOR



SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE (SICOR)

Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 1.500.000.000 FCFA
Siège social : 3è étage, Immeuble Arc-en-ciel, Angle Bd Lagunaire – Avenue Chardy, Abidjan - Plateau
04 BP 973 Abidjan 04 Tél. : 20 21 05 14 Fax : 20 21 05 23 Côte d'Ivoire
RCCM : CI-ABJ-1976-B-17970

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la **SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE (SICOR)** sont convoqués en Assemblée Générale Mixte

Mardi le 22 avril 2014 à 9 heures, à l'Hôtel NOVOTEL, à Abidjan Plateau

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A TITRE ORDINAIRE :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes ;
3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation de ces conventions ;
4. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
5. Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
7. Fixation des indemnités de fonction des administrateurs pour l'exercice 2011 ;
8. Fixation des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2011 ;
9. Ratification de cooptation d'administrateur ;
10. Pouvoirs

A TITRE EXTRAORDINAIRE :

1. Continuation de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social ;
2. Modification de l'objet social ;
3. Ratification de nomination du Président Directeur Général ;
4. Mise à jour des statuts de la société ;
5. Pouvoirs

Les actionnaires pourront assister personnellement à l'assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix. A cet effet, les formulaires de pouvoir ainsi que les documents sociaux visés par l'article 525 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE sont à leur disposition au siège social.

Le Président du Conseil d'Administration